

AVIS DE CONVOCATION

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, M ^{me} Stefania Forbes Sigurdson, Conseillère scolaire,
Membres d'organismes présents	M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH M ^{me} Marguerite Schabas, représentante d' <i>Autism Ontario – Metro Toronto Chapter</i> M ^{me} Nancy Komi, représentante de <i>Epilepsy Southwestern Ontario</i> M ^{me} Lara Pietrolungo, directrice de <i>Boomerang Health</i> M ^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto M ^{me} Joanne Bovine, représentante de Contact Niagara
Membres de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M ^{me} Dounia Bakiri, Surintendante de l'Éducation M ^{me} Annette Petitpas, Direction des services aux élèves M ^{me} Corine Céline, Secrétaire de séances

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la :

Réunion du : Comité Consultatif de l'Éducation Spécialisée

Date : **le 5 novembre 2024**

Heure : à compter de 17h30

Lieu : Rencontre sur la plateforme TEAMS

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

Rencontre N° 3

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Le 5 novembre 2024 à 17h30

ORDRE DU JOUR

La rencontre sera présidée par : M. Benoit Fortin

1. Appel des membres
2. Reconnaissance des territoires
3. Affaires courantes:
 - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 3.3 Adoption du procès-verbal de la réunion **n° 1** du 8 octobre 2024
 - 3.4 Adoption du procès-verbal de la réunion **n° 2** du 8 octobre 2024
 - 3.5 Questions découlant du procès-verbal de la réunion **n° 1** du 8 octobre 2024
 - 3.6 Questions découlant du procès-verbal de la réunion **n° 2** du 8 octobre 2024
4. Mise à jour des organismes
5. Dépistage précoce universel des compétences en lecture
6. Levée de la reunion

Reconnaissance des Territoires

Siège social du Conseil scolaire Viamonde

Nous, au siège social du Conseil scolaire Viamonde, respectons cette terre qui nous accueille, nous nourrit et nous abrite et soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous nous rappelons que nous vivons sur un territoire visé par l'accord du bol à une cuillère, et le Traité de Niagara, représenté par la chaîne de l'alliance.

Nous reconnaissons aussi que notre école se trouve sur une terre visée par le traité 13, terre des Anishinaabe, dont les Mississaugas du Credit, des Haudenosaunee et des Wendat. Aujourd'hui, plusieurs peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuit vivent sur ce territoire.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant les ressources, pour les générations à venir.

[Carte de territoires: Native-land.ca](http://Native-land.ca) | [La terre de quels aïeux?](#)

[Carte des traités et des réserves en Ontario](http://Ontario.ca) | [Ontario.ca](#)

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 1 DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (CCÉS)**

Le 8 octobre 2024

Le comité tient la **rencontre n° 1** de 17 h 32 à 17 h 53 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire – Vice-Président du Conseil M ^{me} Stefania Forbes Sigurdson, Conseillère scolaire
Membre du Conseil absent	M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire
Membres représentants d'organismes présents	M ^{me} Manoushka Aimable, du Centre Francophone du Grand Toronto M. Aliou Sene, de CAMH M ^{me} Marguerite Schabas, d' Autisme Ontario – Metro Toronto Chapter
Membres représentants d'organisme absents	M ^{me} Joanne Bovine, de Contact Niagara M ^{me} Nancy Komi, de Épilepsie Southwestern Ontario M ^{me} Lara Pietrolungo, de Boomerang Health
Membres de l'administration présents	M ^{me} Dounia Bakiri, surintendance de l'éducation M ^{me} Annette Petitpas, directrice des services aux élèves M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances
Membre invité de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M. Jason Rodrigue, Surintendant des services corporatifs et trésorier

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Docs_No_1_CCES_8_oct_2024.pdf

Le conseiller Fortin souhaite la bienvenue aux membres du Comité CCÉS. Il procède avec l'appel des membres.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Conseiller Fortin lit la reconnaissance des territoires

Réunion n° 1 du comité consultatif de l'éducation spécialisée
8 octobre 2024

3. AFFAIRES COURANTES :

3.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Une modification est effectuée à l'ordre du jour n° 1, le point n° 6 – Mise à jour des organismes passe avant le point de la correspondance.

***QUE** soit adopté tel que modifié, l'Ordre du jour modifié n° 1 du 8 octobre 2024*

Proposée par : Aliou Sene

Appuyée par : Marguerite Schabas

ADOPTÉE

3.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

M^{me} Marguerite Schabas déclare un conflit d'intérêts possible étant donné que son enfant fréquente respectivement les écoles du CS Viamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré.

3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N° 10 DU 11 JUIN 2024

***QUE** soit adopté tel que proposé, le Procès-verbal n° 10 de la rencontre du 11 juin 2024.*

Proposée par : Marguerite Schabas

Appuyée par : Manoushka Aimable

ADOPTÉE

3.5 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N° 10 DU 11 JUIN 2024

Il n'y a aucune question découlant du procès-verbal de la réunion no 10 tenue le 11 juin 2014.

Réunion n° 1 du comité consultatif de l'éducation spécialisée
8 octobre 2024

4. FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (ENFANCE EN DIFFICULTÉ)

4.1 Rapport sur le Budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée 2024-2025

M. Jason Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier présente le rapport qui reflète le budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée pour la période de septembre 2024 à août 2025. Il explique la réorganisation des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) maintenant renommés le Financement principal de l'éducation (FPE). Il passe à travers les principaux changements reliés aux revenus et à l'augmentation salariale du personnel syndiqué.

QUE le rapport en date du 8 octobre 2024 intitulé *Budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée - 2024-2025* soit reçu.

Proposée par : Aliou Sene

Appuyée par : Stefania Forbes Sigurdson

ADOPTÉE

4. TOUR DE TABLE : MISES À JOUR DES ORGANISMES

M^{me} Marguerite Schabas, d'Autisme Ontario – Metro informe le Comité que leur organisme organise des ateliers pour les parents sur comment faire face au nouveau diagnostic et obtenir les ressources offertes dans la communauté. Les ateliers offrent aussi des services pour appuyer avec la préparation des formulaires et leur soumission. Il y a aussi des groupes de soutien pour les familles mais aussi pour la transition vers l'âge adulte. De nouvelles ressources sont disponibles en anglais et en français pour aider les familles à comprendre le système scolaire et aussi comment collaborer avec l'école de leur enfant. Mme Schabas fera parvenir aux membres les différents liens vers ces ressources.

M^{me} Manoushka Aimable, du Centre Francophone du Grand Toronto, informe le Comité de l'ouverture de deux centres *ON y va* prévue les 6 et 13 novembre 2024, l'un à l'école élémentaire Gabrielle-Roy et l'autre à l'école élémentaire Alexandre-Dumas. Le service en santé mentale fait du recrutement pour avoir un groupe d'autogestion et anxiété pour les enfants âgés de 6 à 17 ans.

**Réunion n° 1 du comité consultatif de l'éducation spécialisée
8 octobre 2024**

M. Aliou Sene, de CAMH, informe le Comité sur l'annonce du ministère du financement de 19 millions de dollars pour renforcer les services de prévention et de détection précoce de troubles en santé mentale comme dans les cas de personnes qui font face aux crises psychotiques. Cela permettra à l'hôpital d'offrir des services cliniques pour les jeunes âgés de 14 à 35 ans.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Lettre en date du 24 juillet 2024 de l'INCA, sur les considérations importantes en vue de la mise en œuvre de la note Politiques/Programmes 128. Cette lettre traite de la nécessité d'autoriser l'utilisation d'un téléphone portable pour les élèves ayant des besoins en matière d'accessibilité, en particulier pour ceux qui sont aveugles ou qui ont une limitation visuelle.

Le comité prend connaissance de la correspondance.

QUE la correspondance soit reçue

Proposée par : Aliou Sene

Appuyée par : Marguerite Schabas

ADOPTÉE

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

À **17 h 53**, l'ordre du jour de la réunion n° 1 étant épuisé, la conseillère Sigurdson Forbes, appuyée par Mme Schabas, propose :

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Le président du comité
Benoit Fortin

La surintendante de l'éducation
Dounia Bakiri

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE **N°2** DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (CCÉS)

Le 8 octobre 2024

Le comité tient la **rencontre n° 2** de 18 h 06 à 18 h 46 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire – Vice-Président du Conseil M ^{me} Stefania Forbes Sigurdson, Conseillère scolaire
Membre du Conseil absent	M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire
Membres représentants d'organismes présents	M ^{me} Manoushka Aimable, du Centre Francophone du Grand Toronto M. Aliou Sene, de CAMH M ^{me} Marguerite Schabas, d' Autisme Ontario – Metro Toronto Chapter
Membres représentants d'organisme absents	M ^{me} Joanne Bovine, de Contact Niagara M ^{me} Nancy Komi, de Épilepsie Southwestern Ontario M ^{me} Lara Pietrolungo, de Boomerang Health
Membres de l'administration présents	M ^{me} Dounia Bakiri, surintendance de l'éducation M ^{me} Annette Petitpas, directrice des services aux élèves M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances
Invitée	M ^{me} Cécile Santos-Ayrault, Conseillère pédagogique EED (enfance en difficulté) au conseil scolaire Viamonde (quitte à 18 h 25)

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Docs_no_2_CCES_8_oct_2024.pdf

Le président du comité procède à l'appel des membres

2. AFFAIRES COURANTES :

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUE soit adopté tel quel, l'Ordre du jour n° 2 du 8 octobre 2024

Proposée par : Manoushka Aimable Appuyée par : Stefania Forbes Sigurdson
ADOPTÉE

**Réunion n° 2 du comité consultatif de l'éducation spécialisée
8 octobre 2024**

2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

M^{me} Marguerite Schabas déclare un conflit d'intérêts possible étant donné que son enfant fréquente respectivement les écoles du CS Viamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré.

3. PROGRAMMES D'ÉTÉ POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

3.1 Camp Habilo-Socio+

Mme Cécile Santos-Ayrault, conseillère pédagogique en EED présente au comité un des programmes d'été pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée qui s'adresse aux élèves autistes, le Camp Habilo-Socio+.

Ce programme de perfectionnement des compétences a eu lieu pendant une semaine gratuitement. Le camp vise à développer des habiletés sociales dans des contextes authentiques. Mme Santos-Ayrault partage les données d'inscriptions, les effectifs réels, les sorties organisées et les activités ayant pris place.

Pour terminer, elle parle du support offert en lien avec ces activités et de la rétroaction des élèves, des animateurs et les beaux témoignages des parents.

3.3 Programmes d'été en littératie, numératie et autres services

M^{me} Dounia Bakiri, surintendance de l'éducation, présente au comité les programmes d'été pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée dans le but de réduire les écarts de rendement. Les élèves avec un PEI ou à risque ont participé à des activités en littératie et en numératie afin de réviser et renforcer des compétences essentielles. Mme Bakiri explique également les prestations en orthophonie et les accompagnements des élèves de la 9^e à la 12^e année pour les cours d'été.

Elle ajoute les initiatives en santé mentale comme une permanence assurée tout l'été et des ateliers dans le but d'appuyer avec la prévention, la sécurité et la bienveillance dans les écoles en collaboration avec BRAVE.

Réunion n° 2 du comité consultatif de l'éducation spécialisée
8 octobre 2024

**4. CONSULTATION SUR LES SUJETS DU CCÉS POUR L'ANNÉE 2024-2025
(prolongation du sondage)**

M^{me} Dounia Bakiri rappelle aux membres de soumettre leurs suggestions sur le sondage de thématiques pour l'année 2024-2025

Cliquez sur le lien :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=a7XtZ6OM-kyF77_xVMfs1AgU_j4kItlBh2GHTq47A7IUQjVJNDY4U1IIWDdLMTdORFNURkVL TUVVMC4u

5. LA DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Les prochaines réunions n° 3 et n° 4 du Comité CCÉS se tiendront le 5 novembre 2024 sur Teams à 17 h 30

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

À **17 h 53**, l'ordre du jour de la réunion n° 2 étant épuisé, Mme Schabas, appuyée par Mme Sigurdson Forbes, propose :

***QUE** la réunion soit levée.*

ADOPTÉE

Le président du comité
Benoit Fortin

La surintendante de l'éducation
Dounia Bakiri

Le 5 novembre 2024

AUX COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (CCÉS)

Objet : Dépistage précoce universel des compétences en lecture

Mise en contexte

[La note Politique/Programmes 168](#) émane des recommandations de la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) concernant le dépistage précoce universel des compétences en lecture dans son rapport « Le droit de lire » publié en date du 28 février 2022.

Le rapport sur l'enquête « Le droit de lire » de la CODP a recommandé que le gouvernement provincial mette en œuvre un dépistage précoce universel à l'aide d'outils et d'approches fondés sur des données probantes.

La Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) dans son Rapport sur l'enquête « Le droit de lire » indiquait que « Lorsque le dépistage est effectué tôt, les écoles peuvent repérer les élèves ayant des difficultés en lecture ou à risque d'en développer afin de leur offrir des mesures d'intervention précoce ciblées. [...]. Le dépistage précoce permet d'identifier les jeunes lectrices et lecteurs à risque qui ont pris du retard dans l'acquisition des compétences fondamentales en lecture, et d'éviter qu'elles ou ils développent plus tard des difficultés en lecture et de faire face aux conséquences de l'échec de l'apprentissage de la lecture tout au long de leur vie. Le dépistage précoce est donc essentiel pour repérer les élèves à risque avant qu'elles ou ils prennent du retard. ».

Situation actuelle

« Le dépistage précoce universel des compétences en lecture mesure les compétences fondamentales en lecture, telles que l'identification des lettres, des sons et leurs relations, ainsi que le décodage des mots à l'aide d'outils valides, fiables et adaptés au niveau du développement d'apprentissage de l'élève ».

L'outil mandaté par le ministère de l'Éducation pour les conseils scolaires de langue française est *Acadience Reading Français*.

Ce dépistage concerne tous les élèves du jardin, de 1re et de 2e année. Le premier dépistage mandaté doit être effectué avant la mi-novembre. Le deuxième dépistage universel des compétences en lecture mandaté par le ministère est obligatoire pour tous les élèves qui n'ont pas satisfait à la norme lors du premier dépistage.

La passation du deuxième dépistage doit être effectuée avant la mi-mars.

Le premier dépistage sera effectué par le personnel enseignant titulaire de la classe et les autres passations le seront par le personnel enseignant IL (Intervention en lecture).

Les services aux élèves ont offert une formation obligatoire aux titulaires des classes de maternelle et jardin d'enfants, de 1^{er}, de 2^e année ainsi qu'aux enseignantes et enseignants IL (intervention en lecture) et reçoivent de l'appui au besoin.

Le tout est communiqué aux familles des élèves qui sont ciblés par le dépistage précoce universel des compétences en lecture par l'entremise de lettres; une première lettre générale et par la suite une lettre de résultat (pour le 1^{er} dépistage et 2^e le cas échéant) avant l'envoi des bulletins scolaires ou des *Relevés des apprentissages en maternelle et jardin d'enfants*.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 5 novembre 2024 intitulé *Dépistage précoce universel des compétences en lecture* soit reçu.

Préparé et présenté par :

La surintendante de l'éducation,
Dounia Bakiri